GROUPE	5	HERBICIDE

BETAMIX®
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE HERBICIDE DE POSTLEVÉE

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LA BETTERAVE À SUCRE

USAGE AGRICOLE

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 19652 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

..... triple rinse symbol.....

GARANTIE :
*phenmédiphame 75 g/L
*Méthyl m-hydroxycarbanilate m-méthylcarbanilate (ester)
**desmédiphame 75 g/L
**Éthyl m-hydroxycarbanilate carbanilate (ester)

Ce produit contient le produit de formulation toxique ISOPHORONE à raison de 55,72%.

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2

CONTENU NET : 10 LITRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler au numéro d'urgence suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

BETAMIX HERBICIDE DE POSTLEVÉE

Table des matières — *Section numéro*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1: Le produit

BETAMIX HERBICIDE est un herbicide de postlevée sélectif pour la suppression des mauvaises herbes dans les cultures de betteraves à sucre.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Précautions, vêtements et équipement protecteurs, délai avant le retour au champs

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation aux yeux, au nez, à la gorge et à la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyer utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

Vêtements et équipement protecteurs:
Porter des vêtements protecteurs tels que combinaison, chemise à manches longues, gants et tablier résistant aux produits chimiques, équipement de protection oculaire (lunettes ou écran facial) et respirateur pendant les opérations de mélange, de chargement, de réparation et de nettoyage. Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les remettre.
NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants pour les opérations de mélange/chargement et lors des réparations/ ajustements aux pulvérisateurs ou aux buses. NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU. Après l'emploi, rincer les gants à l'eau et au savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour.

Délai avant le retour au champs:
Ne pas entrer dans la zone traitée dans les 24 heures suivant l'application.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, NE PAS provoquer le vomissement; communiquer avec un centre antipoison ou avec un médecin.

En cas de contact avec les yeux, rinçer à grande eau pendant au moins 15 minutes et communiquer avec un centre antipoison ou obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau, bien laver la peau exposée avec de l'eau et du savon.

En cas d'inhalation, éloigner la personne incommodée du lieu d'exposition et l'amener à l'air frais.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer, au 1-800-334-7577.
Ce produit contient 55,72% d'isophorone que l'on soupçonne de poser un problème toxicologique.
BETAMIX HERBICIDE n'est pas un inhibiteur de la cholinestérase; il n'existe pas d'antidote précis. Les symptômes d'empoisonnement sont une salivation abondante et une apathie générale. Le contact avec la peau peut causer une irritation localisée. Le contact avec les yeux peut causer rougeur, enflure ou écoulement des yeux.

Section 4 : Précautions et données environnementales

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau.

Section 5: Entreposage

Entreposer le produit dans son contenant original seulement, loin des autres pesticides, des semences, des engrais et des aliments pour humains ou animaux.
Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison.
Garder le contenant bien fermé.

Section 6 : Élimination

Élimination du contenant recyclable:
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination de la solution non utilisé:
S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir une fois l'application terminée, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, ET NON PAS SUR LA CULTURE, loin des sources d'approvisionnement en eau, des fossés, et des canaux d'irrigation.

NE PAS RÉUTILISER CE CONTENANT

EN CAS D'INCENDIE OU SI DES CONTENANTS FUIENT OU SONT ABÎMÉS, OU POUR TOUTE AUTRE SITUATION D'URGENCE, SIGNALER IMMÉDIATEMENT LE 1-800-334-7577.

MODE D'EMPLOI

Section 7: Cultures, mauvaises herbes, doses et périodes d'application

IMPORTANT

BETAMIX HERBICIDE peut retarder temporairement la croissance ou provoquer la chlorose ou la brûlure de la pointe des betteraves à sucre. Les betteraves reprennent leur croissance normale en deçà de 10 jours.

Cultures et mauvaises herbes:
BETAMIX HERBICIDE est un herbicide de postlevée sélectif pour la suppression des mauvaises herbes suivantes dans les cultures de betteraves à sucre :

GROUPE I : Mauvaises herbes sensibles à BETAMIX HERBICIDE si le produit est pulvérisé avant le stade de 4 feuilles.

Nom Commun	Nom Scientifique
Chénopode blanc	*Chenopodium album*
Renouée liseron	*Polygonum convolvulus*
Sétaire verte (millet sauvage)	*Setaria viridis*
Sétaire glauque	*Setaria glauca*
Moutarde	*Brassica* spp. *sisymbrium* spp.
Amarante	*Amaranthus* spp.

GROUPE II : Mauvaises herbes pouvant être supprimées si le produit est pulvérisé avant le stade de 2 feuilles, lorsque l'application de BETAMIX HERBICIDE est précédée d'un traitement herbicide en présemis ou en prélevée. Pour obtenir des recommandations quant à l'herbicide de présemis ou de prélevée approprié, consulter le service-conseil local du ministère provincial de l'Agriculture.

Nom Commun	Nom Scientifique
Morelle	*Solanum* spp.
Kochia à balais[1]	*Kochia scoparia*
Chénopode	*Chenopodium* spp.
Herbe à poux	*Ambrosia* spp.
Tabouret des champs	*Thlaspi arvense*

[1] *Pulvériser sur le kochia à balais au stade de la rosette (moins de 2,5 cm de diamètre).*

Doses et périodes d'application

Application Unique (Dose Maximale): Appliquer BETAMIX HERBICIDE à raison de 5,5-9,5 L dans 200-400 L d'eau/ha, en traitement généralisé, lorsque les mauvaises herbes sont entre le stade cotylédon et le stade de 4 feuilles complètes. N'appliquer que sur les betteraves à sucre qui ont dépassé le stade de 2 feuilles complètes.

Application Répétée de BETAMIX HERBICIDE: Pour supprimer les mauvaises herbes à germination tardive, faire une seconde application de BETAMIX HERBICIDE. Utiliser 5,5-7 L de BETAMIX HERBICIDE/ha. Prévoir au moins 7 jours entre la première et la seconde application.

Applications Fractionnées (Dose Réduite): Des applications fractionnées (dose réduite) de BETAMIX HERBICIDE peuvent être effectuées sur les betteraves à sucre à n'importe quel stade de croissance (dès le stade cotylédon), lorsqu'il faut supprimer les mauvaises herbes à germination hâtive, difficiles à supprimer. Appliquer BETAMIX HERBICIDE à raison de 2,3-3,5 L/ha, en traitement généralisé, dans 20-40 L d'eau. Le premier traitement doit se faire lorsque les toutes premières mauvaises herbes ont atteint le stade cotylédon.

Le second traitement doit être fait 5-7 jours après le premier, ou lorsque d'autres mauvaises herbes germent, afin de supprimer toutes les mauvaises herbes qui n'ont pas été entièrement supprimées par le premier traitement. Si le second traitement est retardée, (c.-à-d. de plus de 7 jours), une application à la pleine dose est alors nécessaire.

Note : N'appliquer la dose de 5,5-9,5 L/ha que sur les betteraves à sucre qui ont dépassé le stade de 2 feuilles complètes.

Consulter la grille des doses pour connaître les quantités à utiliser pour l'épandage en bandes.

Grille des doses

Dose traitement généralisé équivalent	**Bande largeur**	**Application en bande Écartement des rangs** 55 cm	70 cm	75 cm
2,3 L/ha	15 cm	0,60 L/ha	0,50 L/ha	0,45 L/ha
	20 cm	0,80 L/ha	0,65 L/ha	0,60 L/ha
3,5 L/ha	15 cm	0,95 L/ha	0,75 L/ha	0,70 L/ha
	20 cm	1,25 L/ha	1,00 L/ha	0,90 L/ha
5,5 L/ha	15 cm	1,50 L/ha	1,20 L/ha	1,10 L/ha
	20 cm	2,00 L/ha	1,55 L/ha	1,45 L/ha
7 L/ha	15 cm	1,90 L/ha	1,50 L/ha	1,40 L/ha
	20 cm	2,55 L/ha	2,00 L/ha	1,85 L/ha
9,5 L/ha	15 cm	2,50 L/ha	2,00 L/ha	1,85 L/ha
	20 cm	3,35 L/ha	2,65 L/ha	2,45 L/ha

Section 8: Mélanges en réservoir

Note:

- Consulter l'étiquette du produit d'association pour obtenir d'autres directives sur le mode d'emploi, les restrictions et les précautions. Certains produits d'association peuvent avoir d'autres restrictions relativement aux stades foliaires.
- Ne pas mélanger BETAMIX HERBICIDE avec des pesticides, des engrais ou tout autre adjuvant agrochimique à moins qu'ils ne soient recommandés sur la présente étiquette.

PRODUIT D'ASSOCIATION	TAUX À LA VOLÉE	DIRECTIVES
BETAMIX HERBICIDE + Herbicide 273	7 L/ha + 1,5 - 3,25 L/ha	Utiliser ce mélange pour obtenir une meilleure suppression de la renouée et de la renouée liseron. Utiliser la dose la plus élevée d'HERBICIDE 273 liquide uniquement sur les betteraves bien établies comptant de 4 - 6 feuilles, qui ne subissent pas de stress.
BETAMIX HERBICIDE + Upbeet	1,75 - 3,5 L/ha + 35 à 70 g/ha*	Utiliser ce mélange pour supprimer les mauvaises herbes du groupe I et l'abutilon. Une seconde application peut être faite de 5 à 10 jours d'intervalles ou à la germination des mauvaises herbes. Si l'abutilon domine l'utilisation d'Upbeet seul avec l'adjuvant peut être préférable. (Voir l'étiquette d'Upbeet pour les applications recommandées). NE PAS utiliser d'adjuvant lorsque BETAMIX HERBICIDE est mélangé en réservoir avec Upbeet.

* La dose totale d'Upbeet appliquée ne doit pas dépasser 100 g/ha par saison de croissance.

Section 9: Directives d'application et mises en garde

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

Directives d'application:
Lorsqu'utilisé selon le mode d'emploi, BETAMIX HERBICIDE est un herbicide sélectif dans la betterave à sucre à partir du stade cotylédon. Le stade de croissance des mauvaises herbes est très important pour assurer une suppression satisfaisante. Pour obtenir de meilleurs résultats, pulvériser lorsque les mauvaises herbes sont entre le stade cotylédon et le stade de 2 feuilles complètes. On obtiendra de meilleurs résultats lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance et ne subissent pas de stress attribuable à l'eau ou à la chaleur.

Mises en garde concernant l'application:
BETAMIX HERBICIDE peut abîmer les cultures de betteraves à sucre si elles subissent un stress attribuable à l'une des conditions suivantes:
- Changements climatiques rapides (de journées fraîches et nuageuses à des journées chaudes et ensoleillées, soit 30°C ou plus).
- Vent ou sécheresse.
- Utilisation d'un herbicide de présemis ou de prélevée ou d'autres pesticides.
- Lésions causées par les insectes ou la maladie.
- Labour rapproché.

Si des conditions de stress prévalent, reporter l'application afin de permettre à la culture de récupérer.

Si les conditions climatiques extrêmes sont de courte durée, reporter la pulvérisation à la fin de cette période.

Si BETAMIX HERBICIDE doit être appliqué par une journée très chaude et ensoleillée, reporter l'application en soirée.

Ne pas faire de traitement excessif: l'utilisation de doses supérieures aux doses recommandées peut abîmer les betteraves.

Ne pas pulvériser en présence de rosée.

Toute averse dans les 6 heures suivant l'application risque de réduire l'effet désherbant.

Éviter que la dérive de pulvérisation atteigne des plantes sensibles ou des zones non visées.

Ne pas appliquer plus de 16,5 L/ha de BETAMIX HERBICIDE par saison.

Section 10: Directives de mélange

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE: S'ASSURER QUE LE PULVÉRISATEUR EST PROPRE. BETAMIX HERBICIDE est un concentré émulsifiable qui contient 150 grammes de matière active par litre. La formule contient suffisamment d'agents mouillants pour assurer un épandage optimal. NE PAS ajouter d'autres agents mouillants ni d'adjuvants pour bouillie. Verser suffisamment d'eau dans le réservoir pour remplir les conduits. Verser ensuite la quantité requise de BETAMIX HERBICIDE puis rajouter la quantité d'eau manquante en faisant fonctionner l'agitateur par dérivation. L'agitation par dérivation suffit. L'agitation mécanique n'est pas recommandée.
Toujours pulvériser immédiatement la bouillie dès qu'elle est prête. Ne préparer qu'une quantité de bouillie suffisante à une pulvérisation de moins de 4 heures.

Section 11: Alimentation du bétail et délai d'attente avant la récolte

ATTENTION: Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

Ne pas appliquer BETAMIX HERBICIDE sur les betteraves à sucre dans les 60 jours précédant la récolte.

Section 12: Recommandations sur la gestion de la résistance :
Gestion de la résistance à l'herbicide BETAMIX, herbicide du groupe 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide BETAMIX et à d'autres herbicides du groupe 5. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide BETAMIX ou les herbicides du même groupe 5 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience Inc. par Internet à www.bayercropscience.ca ou par téléphone au numéro 1-888-283-6847.

Section 13: Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

050215A